

Point 10



■ Rapport des commissions

Ueli Frutiger

Commission pour l'homologation du service de pistes et de sauvetage



SWISSski

Organes responsables

- Remontées Mécaniques Suisses et la Fédération suisse de ski (Swiss-Ski)
- Commission paritaire



But

- Des descentes pour sports de neige les plus sûres possibles
- Des services de pistes et de sauvetage efficaces



But

- Conseil par des experts
 - concernant l'aménagement, l'exploitation et l'entretien des descentes pour sports de neige et des pistes de ski de fond
 - concernant l'organisation des services de pistes et de sauvetage



Bases



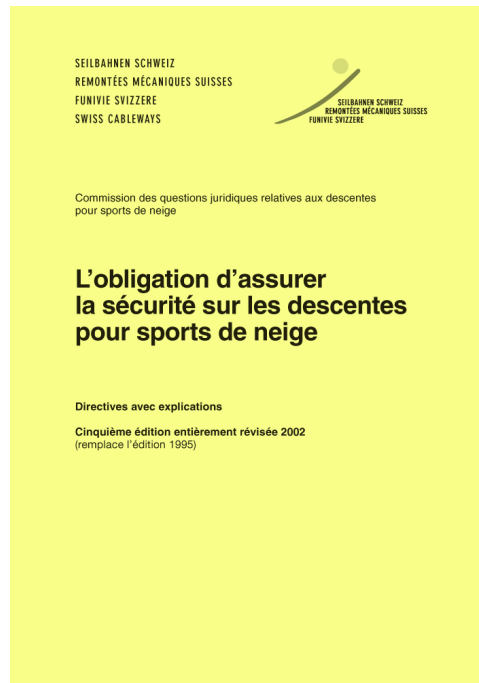
- Directives pour l'aménagement, l'exploitation et l'entretien des descentes pour sports de neige (SKUS, Commission suisse pour la prévention des accidents sur les descentes pour sports de neige)



Bases



- L'obligation d'assurer la sécurité sur les descentes pour sports de neige (RMS)
- Règlement concernant l'homologation des services de pistes et de sauvetage



Commission



- **Président**
Ueli Frutiger, Jungfraubahn AG,
Skizentrum Kleine Scheidegg

- 4 membres de RMS
 - **Hanspeter Amacker**, Torrent-Bahnen
Leukerbad-Albinen AG
 - **Karl Gisler**, Skiliftgenossenschaft Spiringen
 - **Jacques Michelet**, Organisation Cantonale
Valaisanne des Secours OCVS, Sierre
 - **Gianfranco Sciarini**, Sciovia Alpe di Neggia,
Vira Gambarogno

- 2 membres de Swiss-Ski
 - **Hansruedi Däpp**, Bergbahnen Adelboden AG
 - **Karl Lustenberger**, Bergbahnen Sörenberg AG

Experts

- 15 experts de toute la Suisse
- 1 séance par année en automne pour la planification des travaux et la formation continue



Déroulement des homologations des pistes



Première homologation

(à partir de CHF 750.–):

- auto-déclaration (questionnaires)
- contrôle par 2 experts (1 journée)

Contrôles subséquents

(jusqu'à présent gratuits, tous les 3 ans):

- auto-déclaration (questionnaires)
- contrôle par 2 experts (1 journée)

Panneau à partir de la saison 2003/2004



pour les entreprises homologuées
(introduction échelonnée)



**LA SÉCURITÉ DE NOS DESCENTES POUR SPORTS DE
NEIGE EST CERTIFIÉE PAR LE LABEL DE SÉCURITÉ DE**



Faits



- Homologations des pistes depuis 1982 (depuis 2000 avec le soutien de la Suva)
- 109 entreprises homologuées jusqu'en 2004
- environ 360 contrôles subséquents jusqu'en 2004

Avantages des homologations des pistes

- Une marque de qualité particulière dans la situation concurrentielle actuelle (combinaison avec d'autres labels de qualité)
- Un avantage eu égard à la jurisprudence qui devient de plus en plus rigoureuse



Votre partenaire



Commission pour l'homologation du service de pistes et de sauvetage

Les membres de RMS, la commission pour l'homologation
et les experts:
partenaires pour la qualité et la sécurité des descentes
pour sports de neige!

